



'Égalité, je dis ton nom' – AN IV
Projet CESC inter établissements 2016/2017
BEF de TOUL

Le projet se poursuit cette année sur les bases construites par Nicole FRAGA. Le parti pris et les hypothèses de travail restent les mêmes :

- bien connaître les grandes personnalités ayant lutté pour l'égalité, du cycle 3 au lycée, peut sensibiliser nos élèves à l'injustice et leur fournir des figures identificatoires ayant œuvré pour le progrès des sociétés ;
- la compréhension des idéaux de ces grandes figures peut éviter le repli identitaire : nul besoin d'être juif pour lutter contre l'antisémitisme, d'être noir pour se révolter contre l'esclavage, d'être une femme pour dénoncer le sexisme, etc. ;
- par la présentation orale demandée, nous permettons à nos élèves, avec leurs mots, de s'approprier la lutte menée par ces grandes figures, de reprendre à leur compte leur argumentaire, de réfléchir à l'actualité de leur message dans le monde contemporain.

1. En quoi consiste le projet ?

Il consiste à faire mieux connaître aux élèves :

- des **grands noms attachés aux luttes contre les discriminations**, ces personnalités qui ont su lutter contre l'ordre établi pour faire avancer l'idée d'égalité ;
- des **œuvres littéraires, plastiques, musicales** indissociables de l'idée d'égalité ;
- des **discours politiques ou des tribunes** publiées dans la presse. Voir notamment « Le guide Républicain, l'idée républicaine aujourd'hui » : <http://www.education.gouv.fr/cid561/le-guide-l-idee-republicaine-aujourd-hui.html>

Pour comprendre le sens de l'action de ces personnalités, de ces créateurs, il est nécessaire d'être en mesure de saisir le contexte historique et social dans lequel s'est déroulée leur lutte, d'apprécier les risques liés à un positionnement nouveau et de mesurer le courage nécessaire qu'il leur a fallu déployer.

Pour réaliser ce projet, il s'agira de permettre aux élèves de choisir une personnalité, une œuvre, un propos emblématiques de l'histoire des luttes contre les discriminations qu'ils auraient envie de plébisciter et de présenter à l'oral dans une production vidéo en deux temps :

- une rapide biographie du personnage / de l'œuvre ;
- l'explicitation par les élèves des raisons du choix de ce personnage / de cette œuvre et ses résonances dans le monde d'aujourd'hui.

Le choix d'une présentation orale est liée au fait que l'enseignement de l'oral est, encore aujourd'hui, un véritable défi pour les équipes enseignantes : trop d'élèves sortent de nos classes avec un niveau langagier fragile, marqué par leur appartenance sociale et qui ne leur permet pas de vivre complètement leur citoyenneté. Le projet permettra ainsi un travail sur le récit (les éléments biographiques), sur la description (éléments de contexte, description d'une œuvre, etc.) et sur l'oral argumentatif (les raisons du choix, la résonance avec le monde actuel).

2. Un projet pluridisciplinaire qui intègre le parcours citoyen

Les objectifs visés par le projet restent plus que jamais d'actualité. Les événements récents montrent l'importance pour l'école de contribuer à la formation chez les élèves d'une culture de l'égalité et de la citoyenneté, qui s'enracine dans des savoirs, dans une histoire collective, et s'exerce de manière raisonnée par le langage.

Ces objectifs sont réaffirmés par le parcours citoyen, qui conforte l'assise institutionnelle du projet et sa cohérence, de l'école élémentaire au lycée, en témoigne cet extrait de la circulaire n° 2016-092 du 20/06/2016 :

« Par ses objectifs, ses contenus et ses méthodes, **le parcours citoyen engage tous les enseignements dispensés de l'école au lycée**, en particulier l'enseignement moral et civique et l'éducation aux médias et à l'information qui constituent des fils directeurs, et tous les professionnels de l'éducation. Il participe, s'agissant de la scolarité obligatoire, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, notamment du domaine 'La formation de la personne et du citoyen'. En effet, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les programmes scolaires, de l'école au lycée, reposent sur des principes généraux qui concourent particulièrement au parcours citoyen et favorisent : [...]

- l'engagement dans des **projets, disciplinaires ou interdisciplinaires**, permettant de donner plus de sens aux apprentissages ;
- la transmission et le partage des valeurs et principes qui fondent la République et l'exercice de la démocratie, notamment la souveraineté populaire, la laïcité, le respect de l'autre et de la différence, l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des champs de la vie politique, professionnelle, familiale et sociale, ainsi que la **lutte contre toutes les formes de discrimination** ; [...]
- un travail de réflexion autour des **faits historiques qui alimentent la mémoire collective** ;
- la **prévention contre toutes les formes de racisme** et l'ouverture interculturelle, pour que chacun s'enrichisse de la culture des autres ; [...]
- l'entraînement au **débat, à la controverse et à l'argumentation** ;
- le développement d'une **pratique responsable du numérique**, de l'internet et des réseaux sociaux ».

Le projet 'EGALITE je dis ton nom' s'inscrit dans ce parcours citoyen et se structure autour de plusieurs entrées disciplinaires qui peuvent être sollicitées de façon interactive :

- le **français**, dans ses différentes dimensions (expression orale, lecture, compréhension, écriture, culture littéraire), et ce à toutes les étapes du projet : recherche bibliographique, lectures en lien avec la thématique choisie, écriture du scénario, prestation orale des 'acteurs' lors des prises de vues, etc. ;
- les **langues et cultures de l'Antiquité** ainsi que les **langues vivantes**, si le choix est fait de travailler des éléments appartenant à la culture antique ou d'intégrer des éléments de production orale et des aspects culturels appartenant à une langue étrangère ;
- les **arts plastiques, l'éducation musicale et l'histoire des arts** lorsque des œuvres en résonance avec la lutte contre les discriminations sont introduites ;
- **l'histoire et la géographie**, à travers l'analyse des processus historiques et des éléments de géographie physique et humaine qui ont présidé à l'émergence de telle ou telle forme de discrimination et conduit à ce que des luttes s'élèvent contre ces dernières ;
- **l'EMC** qui permet notamment d'inscrire le principe d'égalité dans le processus de construction des normes juridiques qui lui donnent aujourd'hui sa force, tout en mesurant les différences qui subsistent dans la protection juridique de ce principe en fonction des régions du monde ;
- **l'éducation aux médias et à l'information**, à l'œuvre notamment lors de la phase documentaire permettant la (re)construction des savoirs des élèves en lien avec la thématique choisie ;
- **l'informatique et le numérique**, en jeu lors de la recherche documentaire, de la réalisation technique du film dans ses différentes phases : prise de vues, prises de son, animation, montage, etc.

3. Les éléments d'appui et de diffusion du projet

Un groupe de discussion, ouvert aux enseignants et aux partenaires du projet sera ouvert sur le réseau social professionnel VIAEDUC. Il permettra la mutualisation d'outils, de pratiques mises en œuvre dans les classes ou proposées pour qu'elles soient testées. Il assurera également un espace d'échanges entre les membres.

VIAEDUC est un projet porté par Canopé. Pour plus d'informations :

- <http://eduscol.education.fr/cid60290/viaeduc.html>
- <https://www2.ac-lyon.fr/enseigne/ecogestion/legt/IMG/pdf/viaeduc.pdf>

Le site dédié au projet, hébergé par le serveur académique, reste en fonction : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-toul/toul-egalite/>

Il permet de consulter les films réalisés lors des trois années précédentes et assurera la diffusion des films produits cette année.

4. Déroulement possible :

OCTOBRE-NOVEMBRE 2016 :

- Présentation du projet dans les écoles et établissements scolaires en visionnant les réalisations de l'an passé sur le site dédié à l'action : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-toul/toul-egalite/>
- Inscription des classes selon 3 catégories – école cycle 3, collège, lycée – et selon une thématique : lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, l'homophobie, le sexisme, les discriminations liées à l'origine sociale et/ou à la pauvreté et/ou au handicap, etc. (voir les critères de discrimination reconnus sur le site du Défenseur des droits : <http://www.defenseurdesdroits.fr/fr/competences/missions-objectifs/lutte-contre-les-discriminations>).
- Enquête dans les classes : quelles sont les connaissances disponibles chez les élèves concernant le thème choisi ? quelles sont les personnalités, les œuvres connues des élèves qui ont contribué à la longue marche vers plus d'égalité ?
- Chaque enseignant porteur du projet identifie plusieurs personnalités et œuvres emblématiques de la thématique retenue. Une aide à la documentation sur ces personnalités ou sur ces œuvres est apportée par le conseiller pédagogique et les documentalistes des collèges et lycées. Un partenariat avec la médiathèque de Toul, la médiathèque départementale, les bibliothèques du territoire, Radio dé clic, la Ligue des Droits de l'Homme, la LICRA, le MRAP sera recherché.
- Un inventaire des personnes ressources dans les écoles et les établissements pour la partie vidéo est réalisé.

NOVEMBRE-DECEMBRE 2016

- Lecture à visée documentaire des biographies des personnalités retenues, visionnage d'extraits de films, présentation et analyse des œuvres retenues. Tout dispositif pour mieux faire connaître et comprendre la vie et l'action des personnes ou œuvres choisies sera recherché, en lien avec le contexte historique dans lequel le personnage a évolué / l'œuvre a été produite.
- Entraînement au récit oral de la vie des personnalités présentées à la classe, à la description des œuvres.
- Choix de la personnalité / de l'œuvre centrale pour la vidéo qui sera produite par la classe : écriture des justifications du choix et de la résonance actuelle de leur action.
- Appropriation des normes juridiques garantissant l'égalité des citoyens au regard du thème choisi, prise de conscience de l'évolution de ce cadre législatif et connaissance des conditions actuelles de son application (dossiers de presse à constituer, lisibles en regard de l'âge des élèves).
- Planification de la présentation : écriture des différentes parties, des éléments du générique.

JANVIER-FEVRIER 2017

- Constitution des groupes chargés de représenter la classe avec deux contraintes :
 - o Associer autant de bons locuteurs que d'élèves fragiles à l'oral : des binômes seront définis et prépareront des parties de présentation à deux. L'idée est de développer, par le biais de l'action, une solidarité entre élèves basée sur la logique de l'appui collectif. Un élève à l'aise à l'oral tuteure un plus faible dans tous les moments d'entraînement. Les parties de la présentation orale reposeront sur des listes de mots-clés associés aux idées retenues par la classe, pour éviter une simple lecture oralisée d'un texte et conserver ainsi la volonté de travailler sur l'expression orale à destination d'un public.
 - o S'approprier les idéaux indépendamment de ses caractéristiques : le choix des locuteurs doit être bien réfléchi ; ainsi si l'on choisit le sexisme, le projet gagnera aussi à être porté par des garçons.

MARS-AVRIL 2017

- Obtention des autorisations (droits à l'image des élèves, aspects réglementaires).
- Tournage de la vidéo : choix du lieu, du nombre de locuteurs, etc.
- Montage (des réalisations de 5 à 10 minutes par classe semblent être un format raisonnable).
- Postage des vidéos sur le site du bassin dédié à l'action.

MAI-JUIN 2017

- Organisation d'une journée de présentation des réalisations.
- Bilan du projet à réaliser avec les élèves, en termes de :
 - o connaissances : quelles sont celles que le projet a permis de construire ? (ce que je connais des figures, des œuvres incarnant la lutte contre les discriminations ; ce que je connais de la Loi et de son application concernant les infractions) ;
 - o capacités : les progrès en langage oral (en quoi le projet m'a permis d'apprendre à rendre compte d'un parcours de vie, d'une œuvre, à présenter des idées en contexte et à les commenter ; en quoi le projet m'a permis de progresser dans les compétences liées aux TUIC) ;
 - o attitudes : le projet et son influence sur le climat de la classe, sur le développement des habiletés sociales, sur le regard porté sur la différence, sur la lecture et l'appréciation de faits d'actualité.
- Enquête, échanges avec les acteurs du projet.
- Réajustements éventuels si poursuite.